

permis aux Officiers de les Armées de vendre leurs Equipages, & de renvoyer les Milices chez eux. S. M. entr'autres Emplois dont elle a disposé depuis peu, à nommé le Chevalier d'Herlac à celui de Colonel du Regiment des Gardes Suisses, vacant par la mort du Baron de Bezenval. Mr. Macez qui par son rang devoit avoir ce Regiment, s'est contenté, à cause de son âge avancé & de ses infirmités d'être créé Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & militaire de St. Louis avec une pension de 8000. livres. Mr. de Castellane monte au grade de Lieutenant-Colonel du même Regiment, à la Place de Mr. d'Herlac; & le fils de feu Mr. de Bezenval est pourvû des deux Compagnies qu'avoit Mr. son Pere, l'une aux Gardes, & l'autre dans le Regiment de Bettens.

Dans la distribution des Croix de l'Ordre de St. Louis que le Roi a faite dans la promotion dont nous avons parlé le mois passé, sans en avoir rapporté la liste, les deux Officiers les plus avancés de chaque Bataillon, en ont eu chacun une; mais dans la Cavalerie, S. M. n'en a donné qu'une par Escadron.

V. Mr. le Duc du Maine, qu'une longue indisposition a fort affoibli, envoya au Roi au commencement de Mars sa démission du Regiment des Carabiniers, dont le Comte de Clermont ou le Prince de Conti pourrout bien être pourvûs; & le Comte d'Evreux étoit pour lors en traité pour vendre au Duc de Chevreuse la Charge de Général de la Cavalerie legere; mais le Comte de Clermont s'étant opposé à cette vente, prétendant d'être préféré au Duc de Chevreuse, & S. M. même ayant fait entendre au Comte d'Evreux que
son